

**Master 2 Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal**

Responsables pédagogiques : Haritini Matsopoulou et Stéphane Detraz

Nom - Prénom ..... N° Etudiant

Tél. .... Email(prénom.nom) : .....@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
			Session 1	Session 2	
<b>Semestre 3</b>	<b>30</b>				<b>10/20</b>
Droit pénal général	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal spécial 1	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal international et européen	2	20	ET	ET	7/20
Droit pénal de la presse, de l'audiovisuel et des nouvelles technologies	2	20	ET	ET	7/20
Délits fiscaux et douaniers	2	21	ET	ET	7/20
Pratique des enquêtes, de l'action publique et de l'instruction	0.5	20	ECI		7/20
Pratique de l'avocat pénaliste 1	0.5	10	ECI		7/20
Exposé discussion	7		ET	ET	7/20
<b>Semestre 4</b>	<b>30</b>				<b>10/20</b>
Procédure pénale	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal spécial 2	8	15	ET	ET	7/20
Aspects théoriques et pratiques du Droit pénal de l'entreprise	2	20	ET	ET	7/20
Droit de l'exécution des peines	2	20	ET	ET	7/20
Droit pénal des sociétés et des entreprises en difficulté	2	20	ET	ET	7/20
Pratique des juridictions de jugement et Droit de l'application des peines	0.5	10	ECI		7/20
Pratique de l'avocat pénaliste 2	0.5	10	ECI		7/20
Stage	0.5		Rapport de stage	Rapport de stage	<b>10/20</b>
Mémoire	6.5		Soutenance	Soutenance	<b>10/20</b>
<b>Total annuel</b>	<b>60</b>				

**Modalités de contrôle des connaissances**

**ET** : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

**ECI** : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

**Conditions de validation de l'année de Master 2:**

- Les 2 semestres doivent être validés (« Admis »), sans compensation entre les semestres.
- La compensation des UE est possible au sein de chaque semestre.
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités\* particulières applicables à cette fiche pédagogique consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant